

sures qu'établit la province. Une province peut prendre une mesure qui ne s'applique qu'à elle-même, qui n'intéresse qu'elle-même et non pas les habitants des autres provinces. Nous avons été portés à ne pas critiquer les provinces à cause de cela et à ne prendre aucune disposition qui eût annulé leurs mesures. Dans le cas qui nous occupe, nous avons examiné la question sous tous ses angles possibles. Nous croyons avoir trouvé un moyen efficace de régler la question, tout en n'entravant pas les mesures raisonnables que les provinces ont prises. J'espère que nous pourrons faire une déclaration à ce propos.

**M. Harkness:** En ce qui concerne les pouvoirs dont jouissent les provinces d'imposer un embargo, établit-on une distinction entre les bestiaux vivants et les viandes habillées?

**Le très hon. M. Gardiner:** Je ne voudrais pas donner une consultation à ce sujet, mais il y a une distinction à faire en ce qui concerne la façon dont nous nous en sommes occupés jusqu'à présent. Quelqu'un a dit que l'Ontario nous a demandé de faire certaines choses et que nous avons fait certaines choses. Il est vrai que l'Ontario nous a demandé de faire certaines choses, mais tout ce que nous avons fait nous l'avons fait avant que l'Ontario nous l'ait demandé. Certes nous avons autorisé la livraison du bétail dans les parcs à bestiaux et les abattoirs de Winnipeg, mais nous n'avons pas autorisé l'expédition de bétail sur pied en dehors de ces parcs. Cela revient tout simplement à dire que les animaux doivent être abattus et débités. Nous n'avons pas interdit l'expédition de cette viande en dehors des parcs et c'est pourquoi du bœuf en provenance de Winnipeg est expédié dans l'Ontario à l'heure actuelle bien qu'il n'y soit expédié aucun bétail sur pied.

**M. Harkness:** Et la situation en Colombie-Britannique?

**Le très hon. M. Gardiner:** La situation est pratiquement la même en Colombie-Britannique, sauf que cette province est allée un peu plus loin. La Colombie-Britannique a décidé, et je ne sais pas si elle en a le droit, d'éliminer la viande de bœuf aussi bien que le bétail. Cependant je ne suis pas certain qu'elle donnera suite à cette décision. Elle peut le faire en vertu de ses lois, si celles-ci sont constitutionnelles.

**M. Cruickshank:** Puis-je poser une question supplémentaire? Si la Colombie-Britannique a l'intention d'agir ainsi, les autorités fédérales y verront-elles des objections?

**Le très hon. M. Gardiner:** Non, monsieur l'Orateur, si nous suivons la ligne de conduite que nous nous proposons actuellement, notre intervention ne sera pas nécessaire.

[Le très hon. M. Gardiner.]

**M. Charlton:** Le ministre peut-il nous dire à quelle date on a tout d'abord pris des mesures en vue de mettre effectivement cette région en quarantaine?

**Le très hon. M. Gardiner:** Il y a eu une semaine mercredi dernier.

**M. Charlton:** On n'a donc rien fait entre le 26 novembre et il y a eu une semaine mercredi dernier?

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**Le très hon. M. Gardiner:** Les choses en seraient restées là au moins jusqu'à Noël prochain, si on n'avait pas eu la preuve qu'il s'agissait de la fièvre aphteuse.

**M. White (Middlesex-Est):** Étant donné qu'un éleveur de l'Ontario occidental a perdu son troupeau par suite d'une maladie des tropiques, cet éleveur sera-t-il indemnisé de même que ceux dont les animaux sont atteints de la fièvre aphteuse?

**Le très hon. M. Gardiner:** Voici dans quelle situation se trouve l'éleveur du comté d'Oxford dont les animaux atteints ont été abattus et enterrés hier. Il va de soi qu'on a l'intention de rédiger la mesure législative dont la Chambre sera saisie de façon à prévoir ce cas aussi bien que les autres.

**M. Harkness:** J'ai une autre question à poser à ce sujet. Le ministre a dit...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je ne voulais pas limiter le nombre des questions posées à ce sujet car c'est un sujet important. A mon avis, on ne devrait pas en ce moment poser des questions peu importantes. Je crois que les députés de Calgary-Est (M. Harkness) et de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) ont des questions à poser. J'espère que l'interrogatoire prendra fin avec ces questions.

**M. Harkness:** Voici ma question. Le ministre a dit que les États-Unis n'avaient pas établi d'embargo sur les céréales. Il me semblait pourtant que les journaux avaient annoncé que les États-Unis avaient interdit l'importation de céréales. Laissent-ils entrer les céréales ou, comme l'ont dit les journaux, en interdisent-ils l'importation?

**Le très hon. M. Gardiner:** Sauf erreur, les États-Unis laissent entrer les céréales et n'ont pas donné ordre qu'il en fût autrement. Certains fonctionnaires, le long de la frontière, ont peut-être mal interprété les ordres et bloqué certains envois; à ma connaissance, ce seraient les seuls cas.

**M. Coldwell:** Je me permets de rappeler au ministre que j'ai posé une question supplémentaire dans laquelle je demandais si on songeait à donner suite aux propositions